



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire de lundi, le 7 août 2023 se tiendra dans les locaux (cafétéria) de l'école Saint-Paul situés au 470, rue de l'Accueil, à Chesterville.

Les séances publiques se tiendront à l'emplacement cité ci-haut pour les prochains mois.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE CE 7 AOÛT 2023,

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, résidant à Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, ce 7^e jour d'août 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7^e jour d'août 2023.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville